CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E180855** **VALABLE JUSQU'AU** **16/09/2027**

ÉDITÉ LE 21/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2019

Forme juridique : SARL

Capital : 152 200

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CHALON SUR SAONE 2019B00463

Siret : 852 353 945 00011

Code NACE : 4332C

Numéro caisse de congés payés : 50 01873

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 0000022112606404

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 0000022112606404

Situation fiscale et sociale : A jour au 16/06/2026

Raison sociale : BRESSET ERIC

2 RUE MARIE CURIE
71380 SAINT-MARCEL

Téléphone : 03 85 44 67 75 **Fax :**

Portable : 06 15 31 42 68

Responsabilité légale :
BRESSET ERIC GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Site Internet :

E-mail : bresset.eric@gmail.com

Effectif moyen : 15 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 060 168 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3511 PROB	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante)	1	11/06/2026
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante)	4	26/03/2026
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

21/07/2026 08:45

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E180855** **VALABLE JUSQU'AU** **16/09/2027**

ÉDITÉ LE **21/07/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2019
Forme juridique : SARL

Capital : 152 200

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CHALON SUR SAONE 2019B00463

Siret : **852 353 945 00011**
Code NACE : 4332C
Numéro caisse de congés payés : 50 01873

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 0000022112606404

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 0000022112606404

Situation fiscale et sociale : A jour au 16/06/2026

Raison sociale : **BRESSET ERIC**

2 RUE MARIE CURIE
71380 SAINT-MARCEL

Téléphone : 03 85 44 67 75 **Fax :**
Portable : 06 15 31 42 68

Site Internet :
E-mail : bresset.eric@gmail.com

Responsabilité légale :
BRESSET ERIC GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 15 **Tranche de classification :** EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511 PROB	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	11/06/2026
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante) Mention RGE	26/03/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	11/06/2026
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	25/09/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

21/07/2026 08:45

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.